Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260403-152026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 30 mars 2026
Date de convocation : 23 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, Mme PEUVREL Mireille, M MAHE Olivier, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRANDILLY Fabienne, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck.*

Absents excusés *: M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana.*

Secrétaire de séance : *Mme PERCHEREL Betty.*

Délibération n°15/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un correspondant « Défense » qui sera un interlocuteur privilégié pour les autorités militaires du département ainsi que le correspondant immédiat des habitants de Longaulnay pour toutes les questions relatives à la défense.

S'est présentée et a été élue, à l'unanimité :

- Mme Betty PERCHEREL

Date d'affichage : 01 avril 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY
35190 (ILLE-ET-VILAINE)